L'Afrique de l'Est et l'UE vont accélérer les négociations pour les APE

PANA, 10/06/2010Dar es Salaam, Tanzanie - Les pays membres de la CommunautÃ© des Etats de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Commission europÃ©enne (CE) ont bouclÃ© leur troisiÃ¨me session de nÃ©gociations sur les accords de partenariat Ã©conomique (APE), et ont reconnu que l'obstacle majeur de l'accÃ¨s aux marchÃ©s de l'Union europÃ©enne (UE) reste toujours les rÃ¨gles rigoureuses d'origine.Les deux parties ont toutefois affirmÃ© leur reconnaissance des besoins de dÃ©veloppement dans la CommunautÃ© des Etats de l'Afrique de l'Est et leur engagement Ã garantir que les APE soient un plus en faveur du dÃ©veloppement pour promouvoir et consolider l'intÃ©gration rÃ©gionale et accÃ©lÃ©rer l'entr de l'EAC dans l'Ã©conomie mondiale.
Les pays membres de l'EAC- le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda - et l'UE ont conÃ§u un accord-cadre de partenariat Ã©conomique (FEPA, sigle en anglais) le 27 novembre 2007 et vont poursuivre leurs nÃ©gociations dans l'optique de conclure des APE globaux.A la fin de leur rencontre d'un jour, les deux parties ont indiquÃ© qu'elles apprÃ©cient les progrÃ¨s rÃ©alisÃ©s, surtout en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires, les barriÃ¨res techniques aux Ã©changes aussi bien que les facilitÃ©s douaniÃ¨res et commerciales."MalgrÃ© quelques progrÃ¨s rÃ©alisÃ©s, des discussions demeurent encore nÃ©cessaires dans certains secteurs pour parvenir Ã un consensus", rÃ©vÃ¨le le communiquÃ© signÃ© par la ministre tanzanienne de l'Industrie, du Commerce et du Marketing, Mme Mary Nagu, pour le compte de l'EAC et Karel De Gucht, chef de la dÃ©lÃ©gation de la Commission europÃ©enne reprÃ©sentant le commissaire de l'UE chargÃ© du Commerce.Le FEPA paraphÃ© comprend l'accÃ¨s aux marchÃ©s de l'UE, les questions de dÃ©veloppement de la coopÃ©ration et des pÃªches. D'aprÃ¨s cet accord, l'EAC a acceptÃ© l'abandon de tarifs sur 82,6 pour cent de ses Ã©changes avec l'UE, et maintient une liste d'exclusion Ã hauteur de 17, 4 pour cent du commerce avec l'UE.Pour sa part, l'UE a acceptÃ© un accÃ¨s des produits de l'EAC, sans quota et sans taxes, sur les marchÃ©s europÃ©ens Ã l'exception des armes et un arrangement de transit pour le sucre et le riz.L'EAC et l'UE envisagent de conclure un accord qui contient les points essentiels des APE d'ici fin novembre et avant le sommet Union africaine-Union europÃ©enne prÃ©vu en novembre en Libye.